

Lundi 20 avril 2026



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

N° 44
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

Ministre ASAGWARA

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Health System Governance and Accountability Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 12) — *Loi sur la Société Couronne-Autochtones du Manitoba/The Manitoba Crown-Indigenous Corporation Act*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone)/The Child and Family Services Amendment Act (Indigenous Jurisdiction)*

Ministre ASAGWARA

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche, la Loi sur les forêts et la Loi sur la conservation de la faune/The Fisheries Amendment, Forest Amendment and Wildlife Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (attestations médicales)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes)*

M. WHARTON

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries (vente au détail d'une gamme élargie de boissons alcoolisées)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (Expanding Liquor Retail)*

M. WASYLIW

(N° 236) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (rapport sur l'absentéisme chronique)/The Public Schools Amendment Act (Chronic Absenteeism Reporting)*

M. LOISELLE

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act*

M^{me} COMPTON

(N° 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la « Westminster United Church Foundation »/The Westminster United Church Foundation Incorporation Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M^{me} HIEBERT

M. JOHNSON

M. KHAN

M. KING

M. LAGASSÉ

M^{me} LAMOUREUX

M. NARTH
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M. PIWNIUK
M^{me} ROBBINS
M. SCHULER
M^{me} STONE
M. WHARTON
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(88 heures 24 minutes)
(enceinte — Conseil exécutif)
(salle 254 — Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance)
(salle 255 — Justice)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WIEBE

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*
(amendements [2] — M. KING)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur les questions constitutionnelles/The Constitutional Questions Amendment Act*
(amendement [1] — M. BALCAEN)

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs (Semaine de sensibilisation à l'accessibilité)/The Accessibility for Manitobans Amendment Act and The Commemoration of Days, Weeks and Months Amendment Act (Access Awareness Week)*
(amendements [3] — M^{me} la *ministre* FONTAINE)
(amendements [2] — M^{me} BYRAM)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 31) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*
(amendements [2] — M. BALCAEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* WIEBE

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur la distribution non consensuelle des images intimes/The Non-Consensual Distribution of Intimate Images Amendment Act*
(amendé — comité)

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N° 10) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé d'attachement en cas d'adoption ou de recours à la gestation pour autrui)/The Employment Standards Code Amendment Act (Attachment Leave for Adoption and Surrogacy)*

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes/The Adult Abuse Registry Amendment Act*

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 30) — *Loi sur le Comité d'examen des décès causés par de la violence de la part d'un partenaire intime/The Intimate Partner Violence Death Review Committee Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 6) — *Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act*
(M^{me} BYRAM — 27 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre WIEBE

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 9) — *Loi sur la réglementation des armes de rue/The Street Weapons Control Act*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 11) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (notes du médecin en cas d'absence d'un employé)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes for Employee Absences)*

M^{me} la ministre SMITH

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*

M. le ministre MOYES

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets (renforcement de l'application de la Loi)/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act (Strengthening Enforcement)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre KOSTYSHYN

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre MOYES

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'eau potable/The Drinking Water Safety Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (fin de l'imposition d'heures supplémentaires aux infirmiers)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Eliminating Mandatory Overtime for Nurses)*

Ministre ASAGWARA

(N° 27) — *Loi sur la déclaration de principes sur les soins de santé offerts aux patients et modification de la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Declaration of Principles for Patient Health Care Act and Amendments to The Health System Governance and Accountability Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (ratios infirmier-malade)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Nurse-to-Patient Ratios)*

M^{me} la ministre CABLE

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Winnipeg/The University of Winnipeg Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 32) — *Loi visant à améliorer l'accès au dépistage du cancer du sein/The Improving Access to Breast Cancer Screening Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur les subpoenas interprovinciaux/The Interprovincial Subpoena Amendment Act*

M^{me} la ministre CABLE

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes/The Adult Learning Centres Amendment Act*

M. le ministre MOYES

(N° 37) — *Loi modifiant diverses lois en matière d'environnement/The Environmental Statutes Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'Association des commissions scolaires du Manitoba/The Public Schools Amendment and Manitoba School Boards Association Amendment Act*

M^{me} la ministre KENNEDY

(N° 41) — *Loi sur la promotion de l'inclusion dans le sport amateur/The Promoting Inclusion in Amateur Sport Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 42) — *Loi modifiant diverses lois en matière de véhicules automobiles/The Motor Vehicle Statutes Amendment Act*

M^{me} la ministre NAYLOR

(N^o 43) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N^o 44) — *Loi corrective de 2026/The Minor Amendments and Corrections Act, 2026*

M^{me} la ministre CABLE

(N^o 45) — *Loi sur le Yellowquill University College et modification de la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Yellowquill University College Act and Amendments to The Advanced Education Administration Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre MOSES

(N^o 47) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle/The Apprenticeship and Certification Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N^o 50) — *Loi modifiant la Loi sur les pharmacies, la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur la santé publique/The Pharmaceutical Amendment, Regulated Health Professions Amendment and Public Health Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la ministre FONTAINE

Que l'Assemblée réaffirme son respect et son appui à la convention de transition ainsi que son respect de la volonté démocratique des électeurs du Manitoba.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

M. KING — Établissement d'un bureau d'investissement à guichet unique pour simplifier l'obtention de permis d'exploitation d'entreprise et attirer les investissements

8. Attendu :

qu'en raison notamment d'une réglementation gouvernementale trop rigoureuse, de longs délais de traitement et d'une mauvaise communication, le Manitoba a pris du retard en matière d'investissement et d'entrepreneuriat par rapport à d'autres provinces;

qu'il est essentiel d'éliminer les retards causés par une telle réglementation pour faire croître l'économie manitobaine;

que la province possède un fort potentiel inexploité en matière d'attraction d'investissements canadiens et étrangers, plus précisément dans les secteurs en forte croissance tels que la fabrication de pointe, la transformation agroalimentaire à valeur ajoutée, l'exploitation des ressources, l'écotechnologie et la logistique du transport;

que les entrepreneurs et les investisseurs se heurtent régulièrement à des processus complexes, incompatibles et redondants lorsqu'ils essaient de s'y retrouver dans les systèmes de réglementation provincial et municipaux, notamment en ce qui a trait à l'obtention de permis, au zonage et à l'accès aux infrastructures;

que l'absence au Manitoba d'un point d'entrée centralisé favorable aux investisseurs et aux entrepreneurs crée des barrières inutiles et des sources d'inefficacité qui dissuadent les entrepreneurs et les investisseurs et retardent les projets de développement économique;

que d'autres provinces et territoires au Canada ont mis en place des services d'accompagnement personnalisé pour les investisseurs et des bureaux d'appui à l'investissement afin de réduire la bureaucratie, de simplifier le processus d'approbation des demandes et d'aider les investisseurs canadiens et étrangers à s'y retrouver dans les systèmes de réglementation;

qu'un tel bureau pourrait également aider les investisseurs à trouver des subventions, des incitatifs et des soutiens pertinents aux niveaux provincial et municipal et à faire des demandes en ce sens;

que le Manitoba pourrait tirer profit d'un modèle semblable si un bureau d'investissement à guichet unique était établi afin de servir de plateforme de mise en relation pour les entreprises de tout type et d'intermédiaire attiré pour les investisseurs éventuels;

qu'un tel bureau permettrait de simplifier le processus d'approbation des demandes en remplaçant les systèmes de réglementation provincial et municipaux lourds et complexes par un guichet unique où les entreprises, les entrepreneurs et les investisseurs pourraient obtenir tout type de permis provinciaux, recevoir en personne des renseignements sur les permis, payer leurs droits ainsi qu'obtenir des échéanciers clairs et des approbations rapides;

qu'un tel bureau permettrait également de faciliter la communication, la sélection de sites et le branchement au réseau électrique et d'aider les investisseurs à nouer des liens avec des partenaires des secteurs public et privé aux fins d'acquisition ou de location de terrains et d'obtention de tout autre service relatif aux permis,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à accélérer la création d'un bureau d'investissement à guichet unique centralisé qui offrira un processus d'approbation des demandes rapide, clair et simplifié aux entrepreneurs, aux entreprises et à tous ceux qui veulent investir dans la croissance économique du Manitoba.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 15 mai 2026, à 14 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
- *Audits des comptes publics et d'autres états financiers* du vérificateur général daté de décembre 2024;
- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;
- *Public Accounts and Other Financial Statement Audits* du vérificateur général daté de décembre 2025;
- *Suivi des recommandations* du vérificateur général daté de mars 2019 :
 - « Keyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations »;
- *Suivi des recommandations* du vérificateur général daté de mars 2020 :
 - « Keyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations »;
 - « Public Accounts and Other Financial Statements Audits ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 15 mai 2026, à 16 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- *Rapports d'enquête* du vérificateur général daté d'août 2021 :
 - « Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth »;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2024 :
 - « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth »;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2026 :
 - « Rapport d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth ».